

A Monsieur le directeur académique,

- La sécurisation des établissements scolaires est un sujet qui relève du CHS CT. Cependant, nous ne pouvons pas ne pas évoquer ce problème qui fait la une de tous les médias.  
Plus de sécurité : oui mais avec qui ? Et avec quel argent ?
- La carte scolaire des enseignants a fait l'objet de nombreux débats : qu'en est-il pour les autres catégories de personnel notamment :
  - les personnels administratifs et plus particulièrement les agents comptables,
  - les personnels de santé,
  - Les AED,
  - les AESH ...
- Affectation des AESH : selon quel mode et avec quel délai ?
- Affectation des stagiaires : les lauréats du concours troisième voie sont des personnels souvent installés de longue date dans le département. N'est-il pas possible d'ajuster le nombre de stagiaires issus de ce concours afin qu'ils puissent rester dans la Nièvre ? Nous savons tous que notre département n'est pas nécessairement celui qui soit le plus retenu en vœu 1 par les lauréats du concours externe.